

LE

# BULLETTIN

## PORTNEUF-SUR-MER

Mars 2011



## SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE

Dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole, le comité de développement et la Municipalité de Portneuf-sur-mer organisent jeudi, le 14 avril prochain, un 5 à 7 à la salle communautaire de l'Accueil afin de souligner l'importance du bénévolat dans notre municipalité.

Pour ce faire, les responsables des comités de Portneuf-sur-Mer devront soumettre le nom de deux personnes qui se sont démarquées durant l'année et dont on veut souligner l'implication bénévole dans notre communauté.

Pour soumettre des candidatures, les responsables des divers organismes doivent contacter monsieur Alain Manning, agent de développement au 418-238-2642, poste 226.

## Absence de l'inspecteur municipal : formation

Veillez prendre note qu'en raison d'une formation en traitement des eaux usées par étang d'oxydation, l'inspecteur municipal, monsieur Patrice Tremblay sera à l'extérieur du 4 au 21 avril et du 2 au 19 mai. Il sera remplacé par monsieur Louis Emond en ce qui a trait aux travaux publics. Pour vos demandes de permis, veuillez prendre rendez-vous pour le 26 avril 2011 au 418-238-2642, poste 221 ou après le 24 mai 2011 au 418-238-2642, poste 223.

## ABRIS TEMPORAIRES

Le 15 avril de chaque année, tout garage de toile ou autres abris temporaires doivent être démontés. Aucune structure ne doit rester sur le terrain. Au cours du mois de juin, des vérifications seront faites et les propriétaires qui n'auront pas nettoyé leur terrain seront avisés par lettre et ces derniers, tel que stipulé aux règlements d'urbanisme et aux règlements harmonisés, s'exposent à des amendes.



## Travaux de rénovation ou d'agrandissement

N'oubliez qu'avant d'entreprendre vos travaux de rénovations, constructions ou d'agrandissements, il est nécessaire d'obtenir un permis auprès de l'inspecteur en bâtiment, monsieur Patrice Tremblay. Ce dernier vous expliquera par la même occasion les règlements à observer lors de vos travaux.

Pour ce faire, vous devez prendre rendez-vous avec ce dernier au 418-238-2642, poste 223. Pour votre rendez-vous, assurez-vous d'avoir en votre possession tous les informations nécessaires quant à la nature de vos travaux.

### **CAMPING SITE DE LA MARINA**

Les personnes qui désirent réserver un emplacement au camping du site de la marina doivent le faire auprès de madame Manon Maltais au 418-238-2682. Pour rejoindre l'accueil du camping en saison : 418-238-1056.

### **RÉNOVATION DU BÂTIMENT DE L'ACCUEIL**

Lors de la dernière séance du conseil municipal, ce dernier informait la population que des démarches étaient effectuées afin d'élaborer un projet qui a pour but de rénover la salle communautaire de l'Accueil.

Le projet en est actuellement à obtenir un estimé des coûts de rénovation. Suite à cette étape, les membres du Conseil devraient obtenir un estimé pour la prochaine séance et pourront prendre une décision quant aux réparations à faire et à préciser dans quel programme une demande d'aide financière pourrait être formulée.

## Exposition du peintre Jocelyn Morneau - rappel

Il y a prolongation de l'exposition de tableaux du peintre Jocelyn Morneau à la salle du Conseil de l'Édifice municipal jusqu'au 30 juin 2011.

Les gens intéressés (groupes ou individus) à visiter l'exposition peuvent contacter monsieur Morneau au 418-238-1267 et ce, même les fins de semaine.

Veuillez prendre note que la réduction de 30% sur les tableaux de monsieur Morneau est valide jusqu'au 30 juin inclusivement.



## Des emplois au Recensement de 2011 à Portneuf-sur-Mer - rappel

Des emplois, avec ou sans fonction de supervision, sont disponibles pour le recensement de 2011 à Portneuf-sur-Mer et dans les municipalités et villes environnantes. Ces emplois commenceront au printemps prochain et se termineront au cours de l'été. Le taux de rémunération varie de 14.72 \$ à 18.04 \$ l'heure selon le poste occupé plus les dépenses autorisées.

Pour postuler, vous devez :

- avoir 18 ans ou plus
- être citoyen canadien ou admissible à un emploi au Canada
- vous engager à travailler au moins 20 heures par semaine, y compris le jour, le soir, en fin de semaine et les jours fériés, au besoin

Postulez en ligne dès maintenant au [www.recensement2011.gc.ca](http://www.recensement2011.gc.ca)

Ou composez le : 1-866-773-2011

## Biblio-infos

Attention! Attention!

De nouveaux livres sont arrivés à la bibliothèque municipale. Il y a 2 collections thématiques pour les adultes (bricolage et jardinage). Venez voir notre grand choix de revues.

La bibliothèque possède des ordinateurs à la disposition de la population. Venez consulter Internet ou faire du traitement de texte. C'est gratuit ! (des frais de 0.25\$ s'appliquent pour chaque feuille imprimée).

**Nouveau** : Vous pouvez maintenant emprunter des casse-tête. Venez voir !

Si vous avez de bons livres, des casse-tête ou des documents pertinents à notre village ou notre région, faites-en cadeau à votre bibliothèque. Cela enrichira la collection locale.

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour la bibliothèque (quelques heures par mois). Si vous êtes intéressé(e)s présentez-vous à la biblio aux heures d'ouverture.

Heures d'ouverture :	Dimanche	14h00 à 16h00
	Lundi	18h30 à 20h30
	Jeudi	13h30 à 15h30 et 18h30 à 20h30

Bienvenue à tous !



# Tarification : épinglettes à l'image de la Municipalité

Lors de la dernière séance du conseil municipal, ce dernier a déterminé une tarification pour les demandes d'épinglettes à l'image de la Municipalité (logo, armoiries) provenant de l'extérieur. Ces tarifs s'établissent ainsi :

- 1.25 \$ par épinglette
- 5.00 \$ par épinglette par envoi par la poste

Ces tarifs ont été instaurés suite à la demande grandissante de la part des collectionneurs de l'extérieur.

## Heures d'ouverture du bureau municipal : précision

Il arrive que des personnes se présentent au bureau municipal pour effectuer des transactions diverses avant 9 heures et après 16 heures et qu'elles font face à des portes verrouillées. Veuillez prendre note que le personnel est effectivement présent mais que le bureau ouvre ses portes de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h (excepté le vendredi ouvert seulement en avant-midi seulement).

### PROCHAINE ASSEMBLÉE MUNICIPALE

Les assemblées du conseil municipal se déroulent à chaque deuxième mardi du mois. La prochaine assemblée est donc prévue pour le 12 avril 2011 à 19 h à la salle du Conseil de l'édifice municipal.



### HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h ainsi que le vendredi de 9 h à 12 h.

### HEURES D'OUVERTURES DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale est ouverte le dimanche de 14 h à 16 h, le lundi de 18 h 30 à 20 h 30 et le jeudi de 13 h 30 à 15 h 30 et de 18 h 30 à 20 h 30.

## REPERTOIRE

BUREAU MUNICIPAL :	418-238-2642
TELECOPIEUR :	418-238-5319
GARAGE MUNICIPAL :	418-238-2622
INSPECTEUR MUNICIPAL :	418-238-2795
CHALET DES SPORTS :	418-238-2158
L'ACCUEIL :	418-238-2994
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :	418-238-5303
SURETE DU QUEBEC :	418-587-2238
SALLE MUNICIPALE :	418-238-5402

PROBLEMES IMPORTANTS :	418-238-2795
SECURITE CIVILE :	418-295-4903
CROIX ROUGE :	1-877-362-2433

Site Web : <http://portneuf-sur-mer.ca>  
Courriel : [infos@portneuf-sur-mer.ca](mailto:infos@portneuf-sur-mer.ca)

URGENCES  
POLICE – FEU-  
AMBULANCE

911